



Intervention sur la question des rythmes du SNUipp-FSU



Le SNUipp ne changera pas de ligne de conduite, il était opposé à la semaine de 4 jours imposée par Darcos, il le reste. Mais être cohérent avec ses engagements passés impose d'être exigeant avec les orientations présentes. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'absence de concertation, le refus d'ancrer la réforme sur le réel, le renoncement et l'abandon des principes fondateurs de l'école de la République ont produit un rejet massif de la mise en place de la semaine Peillon par une large majorité de la communauté éducative. Ce sont d'ailleurs ces raisons qui avaient amené un vote de défiance sur ce décret au Conseil Supérieur de l'éducation. Pour mémoire, sur 72 voix possibles, seules 5 avaient approuvé le texte !

Dès l'origine, si le SNUipp a affirmé clairement ses mandats sur ce dossier, il a aussi posé les principes et les bases indispensables pour que cette réforme soit un progrès pour tous, les élèves, les personnels et le service public d'éducation. Avoir l'honneur de conduire les destinées d'un ministère donne plus de responsabilité que de pouvoir. Quand la facilité permet d'imposer, l'intérêt général impose de créer les conditions d'une large adhésion. C'est plus compliqué mais ô combien plus efficace sur la durée ! Cette réforme était immanquable et il est encore temps de se ressaisir !

Le SNUipp ne pratique pas de syndicalisme hors sol, il a choisi d'être au côté des personnels. S'il n'est pas dans l'opposition aveugle et systématique, il rejette avec force toutes les formes d'influences d'où qu'elles viennent. Pour ces raisons, il continue de maintenir un lien étroit avec la profession qu'il a l'honneur de représenter. Au plan national comme à celui du département, le SNUipp-FSU a recueilli l'avis de la profession et a été à sa rencontre. A ce jour, sur les 22 communes qui ont mis en place la réforme, nous avons rencontré les collègues des écoles de 13 d'entre elles. Dans le cadre de ces réunions qui ont toutes dépassé la durée initialement prévue, les collègues ont débattu, questionné, fait un bilan d'étape. Début novembre, le SNUipp rendra compte du contenu de ces débats dans un document qu'il mettra à disposition de tous les collègues, des équipes municipales et des membres de ce CDEN. Le travail de synthèse et de rédaction est en cours, mais nous pouvons déjà en dégager les grandes lignes.

Dans une petite minorité de sites, nos collègues attestent d'une mise en place, d'une organisation opérationnelle. Pour une ou deux situations, ils ressentent et indiquent une amélioration au niveau de la disponibilité et de la fatigue de l'enfant. Car rappelons le, cette réforme était annoncée au prétexte de l'amélioration des rythmes de l'enfant ! Pour la grande majorité, les contingences matérielles, les contraintes organisationnelles, les choix, souvent imposés aux équipes, ont conduit au mieux à une juxtaposition confuse de dispositifs sans cohérence; au pire et, c'est la majorité des cas, à de graves dysfonctionnements et à une remise en cause des principes de l'école de la République.

La confusion règne dans l'esprit de tous acteurs, aux premiers rangs desquels les élèves!

Confusion en effet, notamment les plus petits, qui ne savent pas de quoi leur journée sera faite, qui les prendra en charge, combien de temps, dans quel lieu ? Les irrégularités d'horaires, les changements quotidiens d'activités, l'obligation imposée à certains élèves par

les contraintes de transport de participer aux activités périscolaires et de les payer...tout cela est source de stress, d'angoisses, de pleurs. Bien que l'engouement pour les temps périscolaires soit parfois réel, nos collègues constatent une dévalorisation du scolaire surtout lorsque les activités pédagogiques complémentaires qu'ils proposent sont en concurrence avec les temps périscolaires. Ce décret est sensé améliorer le rythme de l'enfant et ses apprentissages scolaires, nos collègues, leurs parents nous parlent de fatigue accrue, d'amplitude de présence contrainte à l'école allongée, de désanctuarisation de l'école.

Confusion quant à la structure, par l'utilisation des locaux scolaires, voire des classes.

L'école n'est plus le lieu de l'enseignement républicain, mais le lieu de passage de personnels aux missions différentes, l'enseignant et l'enseignement n'étant parfois que des variables d'ajustement. Dans certains cas, l'école n'est plus le lieu d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants, mais un lieu d'animation neutre d'où nos collègues sont chassés pour laisser place à des activités de toute nature ! Cet espace qui devrait être sacralisé devient un hall de gare ! Que l'opinion publique, les communes, n'y voient pas de difficulté est plus que regrettable, mais nous dénonçons avec force qu'à tous les niveaux de l'éducation nationale, l'institution abandonne les collègues à cette réalité.

De même, l'EPS dispensé dans le second degré est impacté par la mise en place des activités péri-éducatives: des créneaux précédemment occupés par l'EPS scolaire sont réservés au périscolaire. Les enseignants d'EPS sont confrontés à ce problème qui a une répercussion négative sur la pratique scolaire de leurs élèves, jusqu'à mettre parfois en péril l'existence de leur enseignement. Pourtant, la circu

laire du 20 mars 2013 rappelle que la priorité d'utilisation des locaux et les équipements scolaires revient aux besoins d'enseignement. Dans un contexte de sous-équipement en installations sportives dans notre département, cette nouvelle restriction d'accès se fera au détriment d'une culture commune offerte à tous les élèves !

Confusion entre les différents intervenants, confusion lors des passations de responsabilités entre activités. Cet aspect est exacerbé avec l'augmentation de la taille des écoles. Pour exemple, on observe pour une école de 4 classes, une ventilation des élèves entre les différentes activités et structures de prise en charge avec un temps de passation qui va de 20 minutes à une demi-heure à chaque passation. Résultats: des élèves sont oubliés par tel ou tel partenaire. Cette même confusion a abouti, à des incidents, jusqu'à ce jour bénins, mais que nos collègues ont directement imputé aux rigidités organisationnelles qu'on leur a imposées ! Nous ne sommes pas là dans des errances du début, celles-ci bien qu'évoquées lors de nos rencontres ont été gommées de l'exposé et de l'analyse que nous en faisons.

Confusion, quand les activités au sein de l'école publique gratuite, deviennent payantes, c'est une rupture qui restera datée. S'il ne s'agit, dans la plupart des cas, que de sommes modiques, le principe de gratuité vole en éclat. Sur la durée et sans naïveté, ce passage en douceur tendra peu à peu vers une augmentation de la participation demandée (ticket modérateur). Au-delà des orientations municipales, le principe de réalité va s'imposer avec force dans les années à venir, années qui ne seront pas toutes des années d'élections municipales. Ainsi, plusieurs facteurs indiquent une mise en difficulté des finances municipales. D'abord, la fin du fond d'amorçage, en dépit de ce qu'annonce le premier ministre, n'a jamais et n'est pas à ce jour pérennisé par la loi. Ensuite, la baisse d'un milliard

cinq des dotations aux collectivités locales et notamment aux communes et communautés de communes, d'autant qu'elle devrait être augmentée d'une baisse du même montant en 2015. En fin, ajoutons à cela, que les subventions de la CAF attendues par les communes imposent une durée minimale d'une heure d'activité sur la journée dans le cadre de la signature d'un PEDT (deux heures sans PEDT), condition rarement remplie à ce jour ce qui hypothèque le versement de cette subvention !

De symbolique, la participation parentale sera revue à la hausse voire explosera. Ce sera alors la fin de l'accès à tous à ces activités. La confusion entretenue fera de l'école publique le lieu où certaines activités ne seront plus accessibles à tous. C'est un principe fondateur et unificateur qui sera mis au caniveau, cela pourrait sonner le glas de l'école républicaine ! C'est une tâche que portera durablement ce gouvernement !

Des éléments concrets indiquent que l'enseignement privé, étrangement en dehors du champ de ce décret, considère cette réforme comme une double aubaine. La première, par l'espace ouvert, je cite un article paru dans un journal paroissial du nord Ardèche : « L'assouplissement des rythmes va offrir une nouvelle possibilité de réinvestir le champ de l'éducation. La paroisse doit pouvoir y trouver sa place ! » au moins ça a le mérite d'être clair. Mais sur ces bases, on peut légitimement s'interroger sur toutes les dérives possibles. La seconde aubaine consiste pour l'enseignement privé à mener, dès à présent et dans le cadre d'une opération agressive de recrutement d'élèves pour la rentrée prochaine, une campagne sur le thème du maintien des quatre jours et de l'absence de rupture le mercredi pour la garde des élèves. Rappelons que dans ce département, et malgré la distorsion de moyens dont dispose l'enseignement privé, l'influence de celle-ci diminue, l'école républicaine devenant de plus en plus l'école de tous les petits ardéchois grâce à l'engagement au service de tous de notre profession. Les errances de cette réforme pourraient, en dommage collatéral, mettre à mal cet engagement !

Personne ici ne pourra justifier d'un changement d'analyse du SNUipp-FSU, les constats d'aujourd'hui étayaient nos analyses, nos alertes et nos revendications d'hier.

Parce que nous croyons que la raison doit l'emporter, parce que nous portons les valeurs d'une école républicaine ambitieuse pour chaque enfant, d'une école républicaine qui fait société. Nous ne nous résignerons pas, nous demandons la réécriture de ce décret depuis le premier jour, c'est encore ce que nous demandons avec la profession !

Dans les prochains jours, le SNUipp-FSU réunira ses instances pour préciser et compléter son plan d'action sur la question des rythmes. Il mène cette réflexion sur la base des débats menés lors des demi journées d'information syndicale qui viennent de se tenir et qui ont réuni près de 400 collègues et à partir des rencontres avec les équipes des écoles qui sont entrées dans le dispositif des rythmes à cette rentrée.